

Rapport public Parcoursup session 2024

I.U.T LITTORAL (CALAIS) - BUT - Génie électrique et informatique industrielle - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

I.U.T LITTORAL (CALAIS) - BUT - Génie électrique et informatique industrielle - en apprentissage (16888)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
I.U.T LITTORAL (CALAIS) - BUT - Génie électrique et informatique industrielle - en apprentissage (16888)	Jury par défaut	Tous les candidats	14	76	1

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Moyennes trimestrielles dans les matières scientifiques et en anglais	Bulletins de première et terminale	Essentiel
	Moyennes trimestrielles dans les enseignements de spécialité du Baccalauréat préparé	Bulletins de première et terminale : # Pour les élèves en Bac. Général : Matières de spécialité. # Pour les élèves en Bac. Technologique : * ETT et ITEC en bac STI2D ITEC ou * ETT et SIN en bac STI2D SIN ou * ETT et EE en bac STI2D EE	Essentiel
	Rang moyen dans les matières scientifiques et en Anglais	Bulletins de première et terminale	Complémentaire
	Notes du Baccalauréat	Relevé de notes du Baccalauréat (pour les titulaires du baccalauréat)	Complémentaire
	Adéquation du diplôme préparé avec la formation	Bulletins de première et de terminale	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Fiche Avenir	Important
	Autonomie	Fiche Avenir	Important
	Capacité à s'investir	Fiche Avenir	Important
	Avis sur la capacité à s'investir	Fiche Avenir	Très important
Savoir-être	Appréciation des enseignants	Bulletins de Première et Terminale	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet de formation, Portes Ouvertes, Immersion, Adéquation entre le projet et la formation	Projet de formation	Très important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STI2D

- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systèmes d'information et numérique (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux est composée de 4 membres : le Chef de Département, le Directeur des Études, le Responsable du Recrutement et le Responsable de la formation GEII en Apprentissage.

Cette commission a défini les critères pour l'évaluation des candidatures.

La commission a été très attentive à chaque dossier : Chaque dossier a été lu par un des membres de la commission afin d'évaluer le niveau académique, le sérieux du candidat vis à vis de nos partenaires professionnels et le projet d'apprentissage.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

L'admission dans la formation est sélective. Il est donc recommandé aux candidats :

- de vérifier que les options choisies en Terminale sont en adéquation avec les exigences de la formation.
- que nous portons une attention particulière aux appréciations figurant sur les bulletins de Première et de Terminale, notamment en ce qui concerne le comportement et les absences injustifiées.

Signature :

Joël GEST,

Directeur de l'établissement I.U.T LITTORAL
(CALAIS)